



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Massif des Bauges  
Géoparc  
mondial  
UNESCO



## Compte rendu du Comité de Pilotage du 23 février 2017 Site Natura 2000 S13 « Tourbière des Creusates »

Liste des présents en fin de CR.

Ordre du jour :

- I. ACTUALITES DU DISPOSITIF NATURA 2000
- II. POINT SUR LA GOUVERNANCE DU SITE
- III. BILAN D'ACTIVITES 2016/PERSPECTIVES 2017
- IV. QUESTIONS DIVERSES

---

### INTRODUCTION

Mme FABRE, Maire de Saint-François de Sales et Présidente du comité de pilotage, introduit la séance du comité de pilotage. Mathilde PANTALACCI présente l'ordre du jour et transmet la parole à Mme LEVAVASSEUR pour le premier point.

*Pour l'ensemble des illustrations et détails, se référer aux diaporamas de présentation ci-joints.*

#### I. ACTUALITES DU DISPOSITIF NATURA 2000

Stéphanie LEVAVASSEUR revient sur le dernier séminaire Natura 2000 et notamment les résultats de l'Audit sur le dispositif Natura 2000 (cf résultats sur diaporama de présentation) qui conclut au bon fonctionnement du modèle contractuel français, avec des pistes d'amélioration envisagées.

Stéphanie LEVAVASSEUR fait également état des principaux points d'actualités du réseau :

##### 1. Natura 2000 et loi biodiversité :

- Création de l'Agence Française de la Biodiversité : intègre ONEMA, ATEN, Agence aires marines protégées, PN;
- Réduction confirmée du taux de compensation lié à l'exonération de la taxe foncière sur le non bâti qui passe de 100% à 22% ;
- L'Agence de l'Eau RMC élargie ses compétences à la biodiversité dite « sèche », avec 2 appels à projet (novembre 2016 et mai 2017) ; Le PNR du Massif des Bauges y a répondu pour le site Natura 2000 de la Tourbière des Creusates.

2. Financements Natura 2000 : dernier paiement (poste animation, contrats...) en date de 2014, lors de la fin du précédent PDR. Le nouveau PDR Rhône-Alpes n'a pas pu encore financer l'animation 2015-2016 car absence d'outils informatique. Suite aux lettres des structures porteuses, la Ministre a convoqué les Régions pour leur demander d'activer les relations avec l'ASP. Paiements devraient arriver fin premier trimestre, début second trimestre 2017. Pour les contrats Natura 2000, paiements prévus pour juin 2017.

3. Evaluation de l'état de conservation des habitats et espèces : Audit nov. 2015 conclut à améliorer l'évaluation de l'efficacité des actions mises en œuvre. L'Etat va lancer un appel à projet courant 2017 pour aider le MNHN à faire un meilleur reportage à la commission européenne.

## II. POINT GOUVERNANCE DU SITE

L'établissement d'une convention quadripartite entre la commune, l'association des propriétaires de la tourbière des Creusates, le Parc du massif des Bauges et le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie a été proposé en 2016 pour répondre à plusieurs objectifs :

- Fixer les rôles de chacune des parties et les interactions à établir entre elles.
- Légitimer l'action du CEN Savoie, bien qu'historique, en l'absence de maîtrise foncière (cadre habituel de leur intervention de gestion).

Cette convention sera présentée à l'association des propriétaires lors de leur AG fin mars 2017 pour une validation et signature au premier semestre.

## III. BILAN D'ACTIVITES 2016/PERSPECTIVES 2017

*Pour l'ensemble des illustrations et détails, se référer aux diaporamas de présentation ci-joints.*

### Volet A - Gestion de milieux

#### A2. Restauration hydraulique: opération légère d'abattage épicéas

Dans le cadre d'un appel à projet « Initiative biodiversité » lancé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse suite à l'élargissement de ses compétences à la biodiversité dite sèche, le Parc a pu candidater sur l'opération de restauration. Avec cette opportunité de financement à 80%, le Parc et le CEN Savoie ont complété la candidature avec une opération de création d'un réseau de mares à l'échelle du bassin versant de la tourbière. Le CEN Savoie apportera son expertise sur sa création. A noter qu'une des mares sera également à vocation pédagogique pour répondre à une attente des éducateurs à l'environnement.

Il a reçu un avis favorable avec un financement possible jusqu'à 80%, le plan de financement proposé par l'Agence de l'eau sera validé mi-juin 2017, l'opération s'élève à environ 25 000€. Les 20% restant seraient financés en partie par la commune à hauteur de 1000€, et un travail est amorcé avec la Fondation du patrimoine pour envisager une opération de mécénat populaire. A discuter également avec les propriétaires la possibilité de cession et vente des bois pour contribuer à ces 20% manquants.

A présent que le Parc a reçu un avis favorable, il peut relancer l'animation auprès des propriétaires concernés. 60 % des propriétaires avaient donné un accord de principe en début d'année 2015. Le projet sera représenté à une partie des propriétaires lors de l'AG de l'association des propriétaires de la tourbière. Une visite de terrain sera également programmée auprès de l'ensemble des propriétaires mi-juin afin que puissent être posées toutes les questions.

Mathilde PANTALACCI propose la constitution d'un comité technique pour la conduite de ce projet. Le comité de pilotage approuve cette proposition. Sont identifiés pour sa composition : l'ONF, la commune, Savoie Grand Revard, la Chambre d'Agriculture, le CEN Savoie, le Parc et l'ensemble des prestataires (Vincent Meauxsoon, le CFPPA/Reinach de la Motte-Servolex, Mathieu Franc). En fonction de l'organisation, une opération pédagogique avec l'école de Saint-François-de-Sales pourra se mettre en place.

#### *Remarques/Questions :*

*Vincent Mitaut précise que des mares ont été creusées à la tourbière des Saisies. Un retour d'expérience est donc à recueillir notamment auprès d'Anne-Claire Dick de l'ONF. De même il serait intéressant de valoriser l'opération d'abattage/débardage à travers « Vis ma vie de bûcheron ». Mathilde Pantalacci précise que ce programme est estival mais à étudier pour la valoriser lors d'une visite grand public.*

⇒ **Perspectives 2017 :**

- Relancer l'animation foncière, informer les propriétaires, mobiliser les prestataires.
- Constituer un comité technique de suivi de l'opération pour calage terrain.
- Conduire les travaux de gestion à l'automne 2017.
- Valoriser l'opération.

### A.3. Gestion pastorale

La seule exploitation agricole éligible sur le site (GAEC des Croix) s'est engagée en MAEC gestion pastorale en 2015. Le Parc va conduire un suivi en 2017. A noter la réalisation d'une fauche de la mégaphorbiaie à Reine de prés en 2016 conformément aux engagements du plan de gestion.

⇒ **Perspectives 2017 :**

- Mettre en œuvre le suivi de la MAEC,
- Mettre en place un suivi de l'évolution de la mégaphorbiaie avec le CEN Savoie.

### A.5. Maîtrise de la fréquentation

L'éco-compteur présente un dysfonctionnement pour la récupération des données. L'analyse sera présentée au prochain comité. Il est rappelé l'analyse de l'année 2015.

⇒ **Perspectives 2017 :**

- Présenter analyse 2016 au prochain comité ;
- Transmettre les données aux opérateurs concernés.

## **Volet B - Sensibilisation / Communication**

### B.2. Information sur site : publics scolaires et pratiquants

- Livret Rando-découverte sur la tourbière : Le livret s'est bien vendu en 2016. Poursuite de la diffusion.
- Eco-volontariat : le site a été retiré des sites de présence en raison d'une faible fréquentation ou de présence de groupes déjà encadrés. Cependant il était prévu une animation ponctuelle sur l'été afin de faire un focus sur la tourbière auprès des touristes et locaux. En raison d'une météo défavorable cette animation a été annulée.
- Réalisation d'un web documentaire sous Racont' r en partenariat avec l'Université Savoie Mont-Blanc. Il n'est pas tout à fait finalisé mais disponible sous : <https://r39da29776.racontr.com/>
- Projet tutoré sur la constitution d'une mallette pédagogique sur la tourbière des Creusates, suite à un recensement des attentes auprès des éducateurs à l'environnement fin 2015. Faute de crédits ce projet a été ajourné en 2017.
- Grande Odyssée : suite au passage depuis deux ans sur le plateau, des habitudes de travail se sont instaurées et l'épreuve se déroule dans le respect du site.

⇒ **Perspectives 2017 :**

- Reprogrammer une animation par mois sur l'été.
- Valoriser et diffuser le webdoc sur la tourbière.
- Sous réserve de l'obtention des financements, réaliser la mallette pédagogique.

## **Volet D - Suivi de la végétation et des espèces**

Suite à l'installation des exclos de végétation, le Conservatoire Botanique National Alpin a démarré en 2016 le suivi des habitats de buttes de sphaignes et callunes. Les objectifs sont de mesurer l'impact du pâturage sur ces habitats et de suivre l'évolution sur l'exclos dont les buttes ont été dégradées par broyage.

⇒ **Perspectives 2017 :**

- Réaliser suivi placettes flore par le CEN Savoie (report de 2016),
- Présenter suivi Rhoméo (programme de suivi des zones humides) et suivi de l'évolution de la nappe (piézométrique).

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Maryse Fabre questionne Dominique Liégeois concernant la barrière. Le Parc avait installé une chaîne mais le dispositif ne convient pas, il est cassé systématiquement. Dominique Liégeois se renseigne pour voir ce qu'il est possible de faire.
- Maryse Fabre précise également que les arrêtés municipaux ont été pris relatifs au travail réalisé avec le Parc (Guillaume Richelot) sur le plan de circulation de la commune. Concernant la circulation sur le site de la tourbière, il est rappelé que l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (1985 et arrêté modificatif de 1995) règlemente la circulation des véhicules à moteurs et VTT, elle y est interdite à l'exclusion de ceux utilisés à des fins agricoles et forestières ou par les services de police et sécurité ainsi que ceux nécessaires à l'entretien des pistes de ski de fond. La commune souhaite rendre mieux visible la réglementation.

## **RELEVÉ DES DÉCISIONS**

Le Comité de Pilotage approuve le bilan 2016 et les orientations prises pour l'animation 2017.

## **Liste des présents**

Personnes présentes : 13

ANQUETIL Maxime, ONF  
BOURGOIN Virginie, CEN Savoie  
COLLAS André, FRAPNA Savoie  
FABRE Maryse, Maire de Saint-François-de-Sales, Présidente du COPIL  
GALLICE Ghislaine, PNR MB  
GROSJEAN Pascal, Responsable UT 8 ONF Savoie  
LIEGEOIS Dominique, Directeur Savoie Grand Revard  
LEVAVASSEUR Stéphanie, DDT Savoie  
LOPEZ Jean-François, PNR MB  
MITAUT Vincent, ONF,  
THOMAS Geoffrey, CA SMB  
PANTALACCI Mathilde, PNR MB  
PERROD Jean, Comité départemental de randonnée Savoie